

# *Les Peintres au Village*

**31ème édition**

**Journée organisée par l'association**

*Les Amis du Site*

**Dimanche 9 septembre 2018 à**

*Mont Saint Vincent*

Le village médiéval du Mont-Saint-Vincent, le plus haut lieu habité de Saône et Loire, est un village de caractère sur lequel l'histoire a laissé son empreinte dans ses alignements de pierres, ses monuments, ses vieilles bâtisses, ses ruelles...

Peut-être le temps s'est-il un peu attardé ici pour garder à ces lieux leur charme et leur mystère... et aussi les petites histoires qui s'y rattachent et qu'on se raconte lorsque le vent souffle un peu fort et que le village disparaît dans la brume.

Pour celui qui aime peindre, c'est plein de petits coins, perspectives, détails, paysages... que l'on aimerait crayonner ou fixer sur la toile.

Venez donc nous rejoindre le **dimanche 9 septembre 2018**, pour une journée amicale de rencontre, de création et participez, si vous le désirez, à la vente aux enchères des œuvres que vous aurez exécutées dans la journée.

**PS : Nous avons bien sûr prévu le soleil mais s'il venait à nous faire faux-bond, ne faites pas comme lui ! Nous ferons tout notre possible pour vous accueillir dans de bonnes conditions.**

# Les Peintres au Village 2018

## RÉGLEMENT ET DÉROULEMENT DE LA JOURNÉE

### ACCUEIL

Le **dimanche 9 septembre**, nous vous accueillons à la salle des fêtes du village, **de 8 h à 10 h**. Un temps de convivialité et d'échanges autour d'un petit déjeuner est offert aux artistes pendant la validation et le tirage au sort des sites à peindre.

### VALIDATION DU SUPPORT

Les artistes doivent présenter leurs toiles ou autres supports, vierges de tout trait de crayon ou de toute autre matière.

L'Organisateur y apposera un tampon qui devra rester visible.

### TIRAGE AU SORT

Nous avons prévu un tirage au sort des différents sites à peindre afin d'apporter une plus grande diversité et révéler quelques lieux oubliés du village.

**Après ce tirage au sort, les peintres peuvent faire des échanges d'emplacements.**

A l'endroit désigné, le peintre reste libre du choix de sa position et de son angle de vue.

Un plan du village est affiché sur lequel sont répertoriés et numérotés les sites que l'Organisation désire voir représentés. Un exemplaire est remis à chacun des participants.

### INSTALLATION

Les peintres sont présents dans les rues et jardins de la commune avec leur propre matériel. Les organisateurs peuvent aider à l'installation des peintres.

S'ils désirent faire découvrir leur travail personnel, les peintres peuvent présenter jusqu'à trois oeuvres sur leur lieu de travail (**elles ne peuvent bien sûr être vendues ce jour-là**).

Le centre du village étant ce jour en zone piétonne, il est demandé aux artistes, une fois le matériel déchargé, de stationner leur véhicule sur les parkings :

- de la salle des fêtes
- de la place du château
- de la mairie

Les visiteurs trouveront, à l'entrée du village, la liste des peintres présents ce jour-là ainsi qu'un plan des sites répertoriés.

**Il est donc demandé aux artistes d'être sur leur emplacement aux horaires d'ouverture au public de 10h à 16h.**

## **VENTE AUX ENCHÈRES**

Les œuvres exposées sont à rapporter à la salle des fêtes à **16 heures**.

Pour valider toute participation à la vente aux enchères, la toile doit revenir sans encadrement. Le peintre pourra encadrer son œuvre, s'il le désire, avant son accrochage par l'organisateur.

**Prévoir pour chaque œuvre un système d'accrochage.**

Chaque œuvre sera alors photographiée. Son auteur estimera un prix minimum de vente. Le Commissaire-Preneur se tiendra à ce prix plancher.

Le montant de la vente sera remis à l'artiste, le jour même, minoré d'un montant de 15 % qui reviendra à l'association *Les Amis du Site de Mont Saint Vincent*, organisatrice de l'événement.

Un jury sélectionnera trois toiles ou dessins en vue de la réalisation de cartes postales. Elles porteront au dos le nom de l'artiste, rappelleront l'événement, et seront vendues dans différents points du village au profit de l'association. Les œuvres choisies ne seront dévoilées qu'à la fin de la vente.

**Dans le cas où l'artiste accepte que son œuvre soit éditée en carte postale, il doit signer un acte de cession de l'image de son œuvre lors de son inscription.**

**Cette acceptation n'est pas une condition à sa participation à la vente aux enchères.**

# FICHE D'INSCRIPTION 2018

## Les Peintres au Village

**À renvoyer avant le 28 août**

à l'adresse suivante : Denyse GESCHLECHT, ruelle de la Poste, 71300 MONT-SAINT-VINCENT  
ou par e-mail : ame-ethyst@hotmail.fr

NOM : ..... Prénom : .....

Adresse postale : .....

E-mail : .....

Site Internet : .....

### ENGAGEMENT DE CESSION D'IMAGE

Dans le cas où mon oeuvre est choisie par le jury, j'accepte de céder son image à l'association *Les Amis du Site de Mont Saint Vincent*, en vue d'une reproduction en carte postale qui pourra être vendue et restera patrimoine de l'association.

J'accepte que figure au dos mon nom ainsi que le rappel de l'événement.

oui

non

Fait à : .....

Le : .... / .... / 2018

Signature :